

**JOURNÉE NATIONALE D' ACTIONS  
FÉDÉRATION FO SPSS  
« Branche territoriale »**

Cher(es) Camarades,

Pour notre Fédération, la reconnaissance des agents territoriaux demeure une revendication de premier ordre. L'investissement de nos collègues n'est plus à prouver, ils l'ont toujours démontré, qui plus est lors de la crise sanitaire.

Qu'ont-ils eu en retour ? Rien, ou presque. L'augmentation du point d'indice de 3,5 % est très insuffisante, face à une inflation estimée par l'INSEE à 6,2 % en octobre.

La transposition des accords de la fonction publique hospitalière à la territoriale a été obtenue par notre Fédération, mais elle reste incomplète et injuste. De nombreux agents de la filière médico-sociale et des services médico-sociaux sont les oubliés. A part dans les EHPAD, les filières administrative, technique, sportive, police municipale, animation, culturelle, sapeurs-pompiers professionnels n'ont rien obtenu ! C'est inadmissible.

Avec 75 % d'agents en catégorie C, la FPT est celle dont la rémunération est la plus basse. Aujourd'hui nos employeurs se plaignent du manque d'attractivité de la FPT. Les salaires ne sont pas le seul facteur d'attractivité, mais ils y contribuent très largement. Or, depuis des années, la rémunération des agents territoriaux ne fait que se dégrader. *Qu'ont fait les employeurs ? Rien, si ce n'est, par exemple, imposer l'obligation de servir dans la police municipale, l'obligation drastique de l'application des 1607 h. Ils se plaignent des difficultés à promouvoir des agents, alors qu'ils ont voté tous les textes imposant les quotas et qu'ils sont responsables du peu de recrutement dans la FPT. L'Etat a aussi sa part de responsabilité.* Pour mettre fin à cette situation, la Fédération revendique :

- Le rattrapage de la valeur du point d'indice (plus de 20 % perdus) ;
- L'indexation du point d'indice à minima sur l'inflation ;
- L'augmentation des rémunérations des agents contractuels ;
- La suppression des quotas de promotion interne et des seuils démographiques ;
- La revalorisation de toutes les grilles indiciaires ;
- La revalorisation des indemnités horaires de nuit, fériés et l'obligation de les verser ;
- La revalorisation des différentes indemnités (travaux insalubres, exhumation...).

La Fédération revendique également :

- Une protection sociale complémentaire de haut niveau pour tous les agents ;
- Une réelle prise en compte de la pénibilité et des sujétions pour le temps de travail ;
- L'extension de la catégorie active.

Le service public local est un service public républicain, à destination de l'ensemble de nos concitoyens, quels qu'ils soient. Pour qu'il soit assuré dans de bonnes conditions, ses agents méritent d'être reconnus et correctement rémunérés. Toutes nos revendications doivent être rappelées aux agents et martelées aux pouvoirs publics, locaux et nationaux.

**Pour la Fédération FO-SPPS, les questions de salaires, d'effectifs, de conditions de travail et de reconnaissance des agents territoriaux sont prépondérantes.**

Face à cette situation et forte du mandat donné par le Comité National, la Fédération FO-SPSS appelle à une journée d'action **le jeudi 17 novembre 2022**.

Mobilisons l'ensemble des agents sur nos revendications par l'organisation de distribution de tracts, d'assemblées générales, conférences de presse, rendez-vous avec les préfets et ARS, manifestations y compris par la grève.

Un préavis national sera déposé pour couvrir toutes les initiatives que vous prendrez.

La Fédération FO-SPSS exige l'ouverture immédiate de négociations pour le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat pour 2022 et demande une audience auprès de Madame la Première Ministre.

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 3 novembre 2022.